

ÉDITION

Les troubadours périgourdins recensés dans une anthologie

Gérard Gonfroy publie « Les troubadours périgourdins », dans un second tome, consacrés aux Limousins.

La Dordogne était le territoire le plus riche des troubadours. On retrouvait ainsi Bertran de Born, Arnaut Daniel ou Guiraut de Bornelh.

AUDE SALVETAT

a.salvetat@dordogne.com

C'est vers 1120-1140 que le nom de troubadour apparaît. « Le mot est constitué du terme « troubar », venant du latin, et qui signifie composer des poèmes », indique Gérard Gonfroy. L'auteur a enseigné l'ancien français et l'ancien occitan au centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'université de Poitiers. Il est l'un des rares spécialistes de la langue des troubadours. Il vient de publier « Les troubadours périgourdins », un second tome, après celui des troubadours limousins. Il s'agit d'une anthologie retraçant les dix-huit troubadours du territoire. Un territoire qui n'était pas encore sous la forme de la Dordogne actuelle, et qui, pourtant, possédait le plus grand nombre de troubadours.



L'auteur en est à son second tome. Photo DR

Bertran de Born, un simple vassal

« En Limousin, il y avait de nombreux grands seigneurs, alors qu'en Dordogne, il n'y avait que Bertran de Born, qui apparaissait comme un grand seigneur. Il n'était que vassal, explique-t-il. La plupart n'étaient que de simples clercs, formés à l'éducation religieuse. » Souvent, il fallait avoir l'appui d'un château pour

exercer au sein d'une cour. De nombreux troubadours sont donc allés chercher fortune ailleurs comme jongleur (interprète d'autres chansons de troubadours), jusqu'en Italie, en Espagne ou même en Grèce. À tel point, que certains sont plus connus dans ces pays qu'en France.

Le rôle d'un troubadour était de chanter l'amour, « une plainte à une dame, lointaine, qui ne se

livre pas facilement, une supplique. » À ne pas confondre avec des « sirventes », des poésies strophiques de six à dix vers, en général, avec des thématiques diverses mais aucunement liée à l'amour. « Bertran de Born était un spécialiste de la politique, il rivalisait avec son frère, et évoquait les guerres d'Aquitaine, Bornelh était plus autour de la morale. » Arnaut Daniel n'était pas en reste avec sa « poésie

pure », et sa Sextine, ses six strophes en six rimes. « Une poésie étrange et belle, le plus inventif », qui a aussi inspiré Aragon dans « Les yeux d'Elsa ».

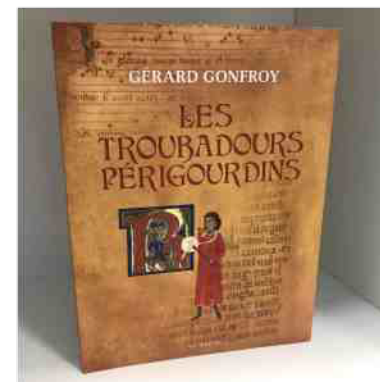
En 1230, « il n'y a plus rien », plus aucune trace des troubadours. Il en reste une seule, celle d'un dernier troubadour poitevin. « Tout s'est effondré après la croisade des Albigeois, c'est un effet mais pas le seul, affirme Gérard Gonfroy. C'est tout un jeu, c'est de la

poésie ludique, donc s'il n'y a plus de cours, ils sont allés ailleurs. »

Une reconnaissance éphémère

L'auteur a effectué plus d'un an de recherches, à partir des anciens manuscrits. « Il est évident qu'on a perdu un grand nombre de textes, au moins le tiers. On sait qu'on ne découvrira plus rien sauf par le hasard. » Ce n'est pas pour autant que l'ancien enseignant va s'arrêter là. Il projette déjà dans un troisième tome, de se consacrer aux troubadours du Poitevin, avant d'en réaliser un quatrième sur ceux de Bordeaux et la Gascogne.

« Les troubadours périgourdins », aux éditions La Geste. 408 pages. Prix : 30 euros.



L'ouvrage comprend près de 400 pages. Photo Aude Salvetat

ÉLEVAGE

Les subventions de la filière foie gras dans la mire de l'Obsaf

À l'occasion de la publication de son rapport sur les subventions publiques à la filière foie gras en Nouvelle-Aquitaine, l'Observatoire des subventions et aides agricoles en France (Obsaf) s'est mobilisé ce lundi 29 décembre devant le conseil départemental de la Dordogne.

Trois membres de l'Obsaf présentent des pancartes à l'entrée du conseil départemental. La délégation a longtemps espéré être reçue par les services du Département. « L'Obsaf a publié un rapport intitulé « Subventions à la filière foie gras en Nouvelle-Aquitaine - Analyse économique, politique, et éthique d'un modèle agricole sous perfusion pu-

blique », précise Clémence Peyrot, présidente de l'Obsaf. Le rapport révèle l'ampleur et la structure des financements publics versés à la filière foie gras en Nouvelle-Aquitaine. Cette étude met en lumière un modèle productif structurellement dépendant de l'argent public, marqué par l'intensification des élevages, des crises sanitaires récurrentes

et un déficit de transparence dans l'utilisation des fonds. »

La présidente souhaite éclaircir certains points, notamment la polyculture. « Un producteur de foie gras peut aussi faire de la noix. Lorsqu'il reçoit une subvention, vers quelle filière va-t-elle aller ? On ne le sait pas. On se présente comme des citoyens qui veulent savoir où vont réellement les subventions. »

« Reçus par la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques »

Ce rapport repose sur l'étude de documents administratifs relatifs aux aides octroyées entre 2022 et 2025 par les départements, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union européenne. Les membres de l'Obsaf se sont rendus dans tous les départements de la région afin de récolter des informations. Ils ont souvent fait chou blanc. « Nous n'avons été reçus que dans deux départements, la Gironde et les Pyrénées-



Les militants de l'Obsaf se sont retrouvés devant le conseil départemental, ce lundi.

Photo Rémi Philippou

nées-Atlantiques. Pour ce département, l'aide à la filière foie gras s'élève à 2 millions d'euros par an », souligne la présidente. L'Obsaf a néanmoins été contraint de saisir à plusieurs reprises la commission d'accès aux documents administratifs (Cada) face au manque de transparence de certaines administrations. Mais derrière ces financements se trouvent d'autres questions, le bien-être animal par

exemple. L'Obsaf indique avoir constaté que le nombre de producteurs de foie gras a baissé mais que la densité des élevages a progressé.

Outre la filière foie gras, l'Obsaf a une autre filière en ligne de mire, toujours aussi clivante que la première. « On va s'intéresser à la filière porcine. Mais cette fois, nous le ferons à l'échelle nationale », indique Clémence Peyrot.

LUDOVIC IBARZ